



## Campagne Bilan Social 2017

Préparer les éléments nécessaires  
à la réalisation du Bilan Social



### Pour la partie « Collectivité »

- **Les coordonnées de l'agent ou des agents chargés de renseigner l'enquête**
- **Le numéro de SIRET**
- **Le nombre d'habitants / la strate démographique**
- **Les effectifs**
  - Les titulaires et contractuels sur emploi permanent au 31/12/2017
  - Les contractuels sur emploi non permanent
  - Nombre de titulaires à temps complet
  - Le nombre d'arrivées et départs définitifs en 2017
- **Les horaires d'ouverture**
- **Les coûts de formation**
  - CNFPT
  - Autres organismes
  - Les déplacements liés aux formations
- **Le compte administratif 2017**
  - Les dépenses de fonctionnement
  - Les dépenses de personnel
  - Le montant des rémunérations brutes annuelles, primes, NBI par statut
  - Les cotisations ASSEDIC et UNEDIC
  - Les allocations chômage
  - La participation financière aux contrats de protection sociale complémentaire et/ou prévoyance
  - Les subventions versées au comité d'œuvres sociales
  - Les prestations servies directement par la collectivité
  - Les marchés « handicap »
  - Les montants liés à la prévention

### Pour la partie « Agent »

- **Civilité (Nom, Prénom, sexe, date de naissance, ...)**
- **Le fichier carrière :**
  - La date d'entrée dans la collectivité et sur emploi permanent
  - Equivalent temps plein rémunéré sur 2017 (sauf si pré-remplissage via Norme 4DS)
  - Le mode de recrutement
  - Statut : catégorie hiérarchique, filière, cadre d'emplois, grade, échelon,
  - Le type d'emploi : statutaire, contractuel
  - L'agent a-t-il un handicap ? lequel ?
  - L'avis d'inaptitude dans l'année 2017
  - L'agent est-il détaché ? et si oui dans quelle structure ?
  - Position statutaire particulière
  - Son métier (référentiel des métiers du CNFPT)
  - Le Télétravail
  - Les Validations des Acquis et de l'Expérience (VAE)
  - Bilan de compétences
- **Le fichier formations :**
  - Nombre de journées
  - Type de formation
  - Nombre d'heures pris dans l'année 2017
- **Le nombre de jours d'absence et les motifs**
  - Congé maladie
  - Congé paternité ou adoption paternité
  - Accident de travail
  - Congés pour maladie professionnelle
  - Grève
  - Absences syndicales
  - Autres motifs
- **Compte Epargne Temps (CET)**
  - Nombre de jours accumulés, utilisés, indemnisés
- **Les heures supplémentaires ou complémentaires rémunérées**
- **Le nombre d'accidents de trajet, accidents de travail, maladies professionnelles et le nombre de jours d'arrêts, (RASSCT)**